



Renaud Dutreil, responsable de Private Equity chez Mirabaud Asset Management

Patrimoine Privé:
Quels sont les atouts du private equity?

Renaud Dutreil:
Le *private equity* a vocation à aider les entrepre-

neurs à créer de la valeur dans la durée. Il finance l'économie réelle par une approche partenariale, complémentaire des marchés actions, par nature extrêmement volatils et souvent anxiogènes pour les investisseurs non-professionnels. Sur le long terme, le *private equity* constitue la classe d'actifs la plus performante en matière de retour sur investissement. Son rendement net moyen s'élève à 10% par an en France sur les deux dernières décennies. L'apport du *private equity* dépasse du reste le simple apport de capital financier. Nous déléguons des services à nos entreprises partenaires, comme du conseil en marketing, en management, en distribution, en innovation. C'est enfin, bien souvent, un investissement socialement responsable. En investissant dans les PME de leur pays, les épargnants soutiennent la vitalité du tissu économique français, le développement des territoires, l'emploi et l'innovation.

P.P.: Le *private equity* n'est-il pas un placement particulièrement risqué?

G.B.: Le *private equity* n'est pas monolithique. Il se décline en différents segments, couvrant une large variété

de risques allant du capital développement d'entreprises établies au financement de jeunes pousses. Dans le premier cas, nous investissons dans des entreprises en croissance, avec un Ebitda positif et en expansion. Notre risque sera mesuré. Dans le second cas, vous investissez dans des start-up à l'origine de nouveaux concepts ou de ruptures technologiques, avec l'aléa que toute innovation peut présenter. Le niveau de risque dépend donc du type d'entreprise que l'on finance, de l'entrepreneur, du secteur tout autant que de la conjoncture. Mais dans un monde où la valeur d'une action cotée peut varier brutalement à cause de la dette italienne ou d'une déclaration d'un dirigeant politique américain, le *private equity* semble mieux ancré dans les performances réelles des entreprises. Le risque existe, mais il est mesurable, notamment lorsque les équipes d'investisseurs sont aguerries et ont un bon «*track record*».

P.P.: Le *private equity* ne souffre-t-il pas d'un manque de liquidité?

G.B.: Le *private equity* est clairement un investissement de long terme. Il repose sur ce constat de bon sens: pour créer de la valeur dans une entreprise, il faut du temps. La patience qui semble naturelle dans le cas d'un placement immobilier prévaut également pour le

private equity. Par ailleurs, un marché des fonds secondaires se développe dans le *private equity*. Vous n'êtes plus obligés d'acheter un fonds à son démarrage. Il est désormais possible d'investir dans un fonds qui a déjà plusieurs années. Petit à petit, des solutions de liquidité se mettent en place dans cette industrie, qui est indispensable au financement et à la modernisation de notre économie.

P.P.: Quels critères surveiller au moment d'investir dans le *private equity*?

G.B.: La qualité des équipes gérant les fonds de *private equity* est essentielle. Leur «*track record*» est un élément d'appréciation majeur mais aussi leur stratégie d'investissement, leur capacité à sourcer les bonnes entreprises, leur aptitude à accompagner un entrepreneur et une entreprise. Il faut aussi veiller à ce que les «*management fees*» soient pleinement consacrés à la création de valeur, notamment aux conditions de travail des gérants, qui sont responsables des performances des fonds. Chaque épargnant devra s'interroger sur son profil de risque avant de sélectionner un fonds, même si le *private equity* est un outil de diversification du risque. Investir 10% à 15% de son patrimoine financier en *private equity* ne me paraît pas déraisonnable.

Le *private equity* a vocation à aider les entrepreneurs à créer de la valeur dans la durée.
